

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Égalité – Fraternité



Carghjese

— CASA CUMUNA —

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2024

Les membres du Conseil municipal de CARGESE, régulièrement convoqués le neuf février deux mille vingt-quatre, sont réunis, l'an deux mille vingt-quatre, le quinze février, à dix heures, en la salle des délibérations de la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de François **GARIDACCI**.

Membres : 15

Secrétaire de séance : Pierre ZANNETTI

N°2024/09

MEMBRES PRÉSENTS	
Dominique POGGI	Lucie FRIMIGACCI
Jérôme ALESSANDRI	Alexia ZANETTACCI
Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI	Pierre ZANNETTI
Ange SUSINI	Vannina NEGRONI-DESINI
François GARIDACCI	
MEMBRES ABSENTS	
Hélène DRAGACCI-CODACCIONI	Pierre-Jean MIGEVANT
Stéphanie ALESSANDRI	Frédéric COLONNA DE LECA CRISTINACCE
Jean-Paul PAOLI	Sandrine CINOTTI

OBJET : Plan de financement installation d'un groupe électrogène au poste de relevage du PERU.

Monsieur le Maire énonce qu'il convient d'installer un groupe électrogène au poste de relevage du PERU, le groupe qui était utilisé jusqu'à présent étant hors service.

Ce groupe permettra de secourir les pompes de relevage en cas de perte de courant affectant le poste, et ainsi d'éviter un débordement dans le cours d'eau naturel.

Il précise que le montant de cette installation s'élève à hauteur de 38 907 euros HT ; 42 797, 70 euros TTC.

Le président de séance propose ainsi l'adoption du plan de financement suivant :

Etat (60%)	23 344, 2 euros HT
Agence de l'eau (20%)	7 781, 4 euros HT
Commune (20%)	7 781, 4 euros HT
Total (100%)	38 907 euros HT

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

ADOpte ce plan de financement, tel que décrit ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour : 9.

Le Maire,
François GARIDACCI

